

DECISION N° 2017-29
portant composition du Conseil de la Vie Sociale

Le Directeur du Centre de long séjour Bellevaux

- Vu le décret n°2004-287 du 25 mars 2004 relatif au Conseil de la Vie Sociale, modifié par le décret n°2005-1367 du 2 novembre 2005,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration n°04.04 du 16 juin 2004 relative à la création et à la composition du Conseil de la Vie Sociale du Centre de Long Séjour de Bellevaux,
- Vu l'appel à candidatures organisé en avril 2017 pour les représentants des familles,
- Vu la désignation des membres de l'organisme gestionnaire par le Conseil de Surveillance du 26 septembre 2017,
- Vu l'appel à candidatures organisé en juillet 2017 pour les représentants des résidents,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

La Conseil de la Vie Sociale du CLS Bellevaux est composé comme suit :

Représentants des résidents :

- Mme Monique BARTHELET (Debussy)
- Mme Raymonde CATTET (Ste Jeanne EHPAD)
- Mme Christiane CHORVOT (Debussy)
- M. Georges CROTAIX (Ste Anne)
- M. André FAIVRE (Courbet)
- M. René GRIMBUHLER (Ste Anne)
- M. Michel GUINCHARD (Girod)
- Mme Chantal PAUVRET (Debussy)

Représentants des familles :

- Mme Martine JEANNIN
- Mme Florence MICHEL
- Mme Odile TRUCHOT

Représentants de l'organisme gestionnaire :

Titulaires : M. Philippe GONON
Mme Géraldine LEROY

Suppléant : M. Alain BOBILLIER
Mme Martine IEHL ROBERT

Représentants du personnel :

Titulaire : Mme Jocelyne JEAN

Suppléant : Mme Cindy GUEVELOU

Invités à titre permanent :

Mme Christelle VIENOT, mandataire judiciaire représentant les résidents sous protection
M. Alexandre FAIVRE, responsable de l'animation
M. Cédric YERLY, qualificateur

ARTICLE 2 :

Les membres des 2 premiers collèges sont désignés pour une durée de 3 ans jusqu'au 30 septembre 2020.

Fait à Besançon, le 26 septembre 2017

Le Directeur,

Laurent MOUTERDE

